



Compte rendu de la REUNION du CONSEIL ED ES

13 novembre 2012

BESANCON - U F C – UFR Médecine Pharmacie

Présents : Olivier ANDLAVER, Mohamed BENCHEKROUN, Nadine BERNARD, Siamak DAVANI, Régis DELAGE MORROUX, Pierre DECAVEL, Laurent DELVA, Lucile DIANNE, Daniel GILBERT, Corine GIRARD THERNIER, Sophie LAUNAY, Leslie MAUCHAMP, Michel NARCE, Sophie NICKLAUS, Sylvain PERRUCHE, Jean Michel PETIT, Patrick PLESIAT, Gabriel REBOUX, Thierry RIGAUD, Christophe SALON, David WENDEHENNE, Marianne ZELLER

Excusés : Matthieu CASTERAN, Olivier FABBRI, Aymeric MORLE, Christophe MOUGEL, Rana MOUNAYAR, Bruno PATRIS, Luc PENICAUD, Thierry POZZO, Jean Luc PRETET, Anne PRIAC

Secrétaires de séance : Corinne AQUILINA, Martine GAUTHERON, Josette THERY

Le Conseil commence à 14H10,

1 : Bilan de cette 1^{ère} année (dont bilan financier) et propositions d'amélioration du fonctionnement.

Messieurs Rigaud et Plésiat félicitent l'ensemble du conseil pour son travail et la participation de ses membres à la réussite de la fusion des deux écoles doctorales (Dijon/Besançon). L'ensemble du fonctionnement de l'ED ES c'est déroulé sans trop d'encombres, malgré un calendrier réduit pour le concours des allocations.

Fonctionnement général : Le conseil cherche à améliorer le fonctionnement commun de l'ED. Pour lancer les débats, Thierry Rigaud liste certains points qui lui sont venus à l'esprit pendant l'année écoulée. Après débats, le conseil prend les décisions suivantes sur ces points :

- Il ne sera pas fait appel au conseil pour les problèmes d'inscription en thèse. Ces derniers seront traités par le responsable de site en relation avec le secrétariat de l'ED.
- Amélioration de la procédure du comité de suivi de thèse. Dans l'objectif de limiter les problèmes rencontrés en fin de thèse au sein de l'ED ES, il est rappelé que les directeurs de thèse doivent prendre au sérieux la constitution du comité de suivi de thèse. Le rôle du comité de suivi de thèse est de s'assurer du bon déroulement de la recherche et de l'aspect relationnel du doctorant au sein de son équipe. Le conseil de l'ED ES envisage la présence d'un de ses membres à chaque comité de suivi ou de nommer un membre par équipe de recherche. Avec plus de 400 doctorants, ce projet a toutefois l'inconvénient d'une trop grande charge de travail et est pour le moment repoussé.
Les deux directeurs ont constaté des problèmes dans la réalisation du rapport que remet le comité (rapport permettant la réinscription du doctorant). Afin de pallier ce problème et éviter une trop grande hétérogénéité dans les rapports, **un formulaire de compte-rendu de comité de thèse, à remplir et à signer** est présenté et amendé par le conseil. Il sera mis à disposition des doctorants et des encadrants sur le site web, et à chaque inscription. **Voir annexe 1**
- L'ED doit elle avertir les doctorants des critères des sections du CNU concernant les qualifications aux postes de MCF ? Etant donné la diversité des sections couvertes par l'ED, ce type de communication au doctorant sera laissée à la responsabilité du Directeur de Thèse. Pour une réinscription en 3^{ème} année, il sera ajouté sur le formulaire du compte rendu de comité de suivi de thèse, une question du type « l'étudiant est-il en position pour se présenter au CNU ? »
- Lors de la réinscription en 3^{ème} année, un rappel des différentes procédures sera effectué par le secrétariat.
- Le conseil demande la mise en place d'un livret d'accueil pour le doctorant. Ce document existe à Besançon mais pas encore à Dijon.

Les membres du conseil listent ensuite d'autres points d'amélioration possibles.



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).



Formations : Il est fait remarquer le manque de formation, au sein de l'ED, dans le domaine de l'Environnement, et que les formations spécifiques sont encore incomplètes à l'uFC

Le conseil nomme deux coordinateurs dont la mission sera de développer de façon pertinente les formations spécifiques de l'ED. Sont nommés : Monsieur Daniel Gilbert pour Besançon et Monsieur Laurent Delva pour Dijon.

Monsieur Rigaud fait remarquer que des formations autour de l'agro-environnement existent à l'Inra, mais sont réservées aux doctorants de cet institut. Il informe le conseil de son objectif de rencontrer le directeur de l'INRA Dijon courant 2013 pour demander l'ouverture de certaines de leurs formations aux doctorants universitaires.

Certains doctorants ne suivent pas de formations durant leur thèse. Les membres du conseil restent ferme : les doctorants doivent suivre des formations durant leur thèse. Le directeur peut retarder une soutenance pour défaut de formations suivies. Pour les doctorants ayant un statut particulier (ceux ayant des avenants « enseignements » aux contrats doctoraux, CIFRE, salariés etc.), des dérogations sont possibles, mais il peut aussi être de leur intérêt de suivre un nombre d'heures réduit lorsque les formations proposées sont en complément de leur formation par la recherche. Le conseil les incite donc à suivre ce type de formations dans la mesure du possible.

Amélioration de la procédure de sélection des sujets :

Le conseil souhaite qu'en plus des membres de la direction, un rapporteur soit nommé sur chaque sujet demandé. Il est décidé que les sujets reçus pour examen seront répartis sur l'ensemble des membres du conseil. Un formulaire pré rempli à compléter sera mis à disposition du rapporteur.

Il reste deux membres extérieurs à trouver pour le conseil (1 académique en Santé ; 1 socio-économique en Environnement)

Il est rappelé aux membres du conseil d'effectuer des propositions pour les membres extérieurs.

Dépôt de la demande de rapporteurs comme condition de réinscription en 5^{ème} année.

Une demande d'inscription en 5^{ème} année de thèse n'est pas acceptée, sauf si c'est pour permettre une soutenance dans les semaines suivant la demande. Il sera donc demandé la proposition de demande de rapporteurs et de jury de thèse, ainsi qu'une proposition de date de soutenance pour qu'une telle dérogation soit considérée. Cette décision est acceptée par l'ensemble des membres du conseil présents. Afin de s'assurer de cette soutenance, le conseil demande à ce qu'un entretien préalable à la réinscription en thèse, avec le doctorant et son directeur de thèse, soit effectué. Cette disposition sera appliquée en 2013. Il sera réalisé des statistiques, par les secrétariats, présentant les étudiants inscrits en 5^{ème} année et leurs directeurs de thèse, pour le mois d'avril.

Le Bilan financier (annexe 2) est présenté au Conseil.

Il est relevé dans le domaine des bourses de mobilité, qu'un nombre non négligeable de bourses attribuées ne sont en fine pas réclamées par les doctorants à Dijon. Ceci nuit à une bonne gestion financière car un reliquat en fin d'année peut être reproché à l'ED. A Besançon le conseil constate un très faible taux de demande.

2 : Dates des prochains conseils et du jury du concours :

Calendrier prévisionnel présenté par Thierry RIGAUD

- 15 février 2013 : appel à sujets pour un retour à l'ED le 22 mars 2013
- 10 avril 2013 : conseil de l'ED pour la sélection des sujets – à DIJON
- 02, 03 et 04 juillet 2013 : concours des allocations - campagne 2013 – à BESANCON

3 : Proposition de thème pour une journée thématique de l'ED en 2013 :

Thème proposé : « L'immunité » au sens large, dans les domaines « Santé », « Végétal » et « Environnement ».

Une réflexion va être menée conjointement par David WENDEHENNE (Agroécologie DIJON), Sylvain PERRUCHÉ (Interaction Hôte-Greffon – BESANÇON), Sophie LAUNAY (SFR IBCT – BESANÇON)

Il reste à fixer les dates (sur 1 ou 2 journées) et le lieu (Dijon ou Besançon).

4 : Avancées sur le site Web de l'ED :

Thierry Rigaud présente au conseil le visuel du futur site Web de l'ED. La date souhaitée pour le lancement est janvier 2013.



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).



Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).

Etant donné qu'il pourrait y avoir une absence de consensus sur les sites universitaires hébergeant le site de l'ED, c'est un prestataire privé qui est en charge de sa réalisation. L'ED est en attente du site pilote, et va contacter le fournisseur pour fixer la livraison.

5 : information sur le lancement du Forum des Jeunes Chercheurs :

Cette année, le FJC se déroulera à DIJON, bâtiment de l'UFR SVTE, Gabriel, les 13 et 14 juin 2013.

Le comité de pilotage est présidé par Mathieu CASTERAN (STAPS DIJON).

Le site Internet du forum est accessible à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/site/fjc2013dijon/>

Le comité est à la recherche de conférenciers extérieurs à nos 2 Universités (2 pour le domaine Santé, 2 pour le domaine Environnements).

6 : Bilan des calendriers d'appels d'offre des différentes sources de financement de bourses de thèse (Régions, Ville, Universités, etc...)

La difficulté d'établissement d'un calendrier unique vient surtout des bourses financées par la ville de Besançon et le Conseil Régional de Franche Comté. En effet, le retour des sujets doit se faire pour le 15 janvier 2013.

Selon Patrick PLESIAT, la procédure de sélection des sujets financés par le CRFC évolue avec une volonté affichée de la région d'impliquer l'ED dans ce processus. Nadine BERNARD doit de son côté rencontrer la Ville de Besançon.

Thierry RIGAUD précise que si la situation évolue effectivement dans ce sens, avec une implication effective de l'ED dans la sélection des sujets des collectivités territoriales Bisontines en début d'année, il faudra prévoir un autre Conseil en janvier ou février.

7 : Demande d'invitation aux conseils de l'ED formulée par les « Bureaux des Doctorants » des universités :

La demande émane plus particulièrement de Besançon.

Le conseil n'y voit pas d'inconvénient, mais en formulant 2 remarques :

- l'invité n'aurait qu'un rôle consultatif ou d'observateur, sans participation à la prise de décision
- l'invitation ne serait possible que pour les conseils liés au fonctionnement de l'ED.

Pour l'UB, le Bureau des Doctorants est sous la responsabilité de Véronique SOUBZMAIGNE, mais est constitué de 4 personnes ayant chacune en charge un volet de la scolarité doctorale (Mmes COMMARET, JUNCHAT, QUEYROCHE-MOREAU et M GONTAS). Une seule de ces personnes serait invitée, le choix étant laissé au bureau des doctorants.

Pour l'UFC, Samuel AMET, constitue à lui seul le Bureau Doctoral.

8 : Questions diverses :

- **Formations des encadrants de thèse :** Nadine BERNARD propose à ce que cette formation soit ouverte à des chercheurs associés aux unités de recherche (chercheurs non bisontins, mais associés aux encadrements des thèses de l'UFC), voire même à des chercheurs privés (par exemple dans le cadre de thèse CIFRE). Cette demande est formulée dans l'optique de futur financement de thèse.

Pour mémoire, cette formation est assurée par un organisme de formation privé (Sud Performance –MARSEILLE) mais est financièrement prise en charge par les Universités et les ED.

Le conseil est divisé sur cette demande.

Il faudrait demander aux Universités si elles accepteraient de prendre en charge de telles inscriptions.

Il est proposé de leur attribuer le droit à cette formation, mais à leur frais.

Cependant, le nombre de places étant limité à chaque session (16 places), la formation restera réservée en priorité aux personnes rattachées aux Universités.

- **Inscription à l'UFC des doctorant(e)s appartenant à un laboratoire rattaché à l'UFC mais géographiquement localisé à l'UB (et vice versa) : ne serait il pas plus logique que le doctorant s'inscrive dans l'université de localisation géographique ?**

Thierry RIGAUD rappelle que les ED sont fusionnées mais que les Universités ne le sont pas encore. Le doctorant doit être inscrit dans l'Université dont dépend administrativement son laboratoire. Cette règle s'appliquera automatiquement pour les premières années, mais sera assortie d'une certaine souplesse pour les réinscriptions.



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).




Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).

- **Doctorant élu au conseil** : Thierry RIGAUD informe le conseil de la soutenance en décembre de Lucile DIANNE – titulaire (Biogéosciences DIJON). Il rappelle que les autres représentant(e)s des doctorants sont pour la plupart en 2^e et 3^e année de thèse, mais avec une 4^e année qui devrait soutenir d'ici peu. Il faudra donc à la rentrée 2013 commencer à organiser des élections pour le renouvellement total ou partiel du collège des doctorants.

Thierry RIGAUD remercie tout le monde de sa présence et de sa participation et clôt cette séance du conseil de l'ED à 17H20.

Fait à Dijon, le 21 janvier
2013



Ecole Doctorale
Environnements, Santé,
Université de Bourgogne



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).





ÉCOLE DOCTORALE
PRES | Bourgogne | Franche-Comté
Environnements - Santé

Comité de suivi de thèse

Le comité de suivi de thèse est une structure se réunissant annuellement pendant au moins les deux premières années de thèse du doctorant. Y participent le doctorant, ses encadrants et au moins deux personnalités extérieures, dont au moins une ne doit pas appartenir à l'ED. Il est rendu obligatoire par l'école doctorale Environnements-Santé, et conditionne les réinscriptions pour les années suivantes. Son avis positif motivé est notamment obligatoire pour une demande dérogatoire d'inscription en 4^{ème} année. Idéalement, pour une 1^{ère} année, la date de réunion peut se situer entre 6 et 10 mois après le début de la thèse, puis à la fin des années suivantes.

Le comité de suivi doit être vu comme une opportunité offerte au doctorant de faire le point sur ses activités. Il permet d'exposer et discuter les travaux réalisés, les projets pour l'année suivante (projets d'expériences, de formations, etc.) et d'exposer les éventuelles difficultés rencontrées (difficultés de tous ordres : scientifiques, matérielles, relationnelles, etc.) Un entretien particulier entre le doctorant en l'absence de ses encadrants, et vice-versa, est fortement recommandé par l'ED.

C'est donc un outil précieux pour le doctorant et ses encadrants dans le déroulement de la thèse.

Le document ci-joint aidera au bon déroulement de ce comité :

Il s'agit d'une fiche de deux pages guidant le comité pour faire son compte-rendu. Ce compte-rendu devra être signé par tous les membres du comité, notamment par le(s) membre(s) extérieurs à l'ED, et par le doctorant. Il sera envoyé par le doctorant au secrétariat de l'ED, en même temps que son rapport d'activité annuel et sa demande de réinscription.

Bon comité !

T. Rigaud & P. Plésiat



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).



Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).

Compte-rendu de comité de suivi de thèse

A remplir par les membres du comité de suivi de thèse, et à joindre au rapport d'activité.

Le comité de suivi de thèse peut se servir de la liste des items ci-dessous, en cochant les cases appropriées. Il est cependant libre de faire son compte rendu sur papier libre, où devront apparaître ces différentes rubriques.

DOCTORANT :

NOM : Prénom :

ANNEE D'INSCRIPTION EN THESE AU MOMENT DE LA TENUE DU COMITE : 1^{ère}, 2^{ème},
 3^{ème}

(Rayer les mentions inutiles)

DATE DE REUNION DU COMITE : / /

Le doctorant a-t-il présenté oralement un bilan de ses activités de recherche au comité ?

OUI NON (AUTRE FORMULE :

Le doctorant a-t-il présenté un planning prévisionnel de ses activités pour l'année à venir ?

OUI NON

Le doctorant s'est-il approprié le sujet de thèse et acquis une certaine autonomie ?

OUI NON

Le doctorant a-t-il suivi des formations complémentaires pendant l'année écoulée ?

OUI (nb d'heures =) NON Non Applicable (Salarié, JCE, co-tutelle, CIFRE)

Si non, pourquoi :

Le doctorant a-t-il présenté ses résultats dans un colloque dans l'année écoulée ?

OUI NON

Le doctorant a-t-il effectué des enseignements durant l'année écoulée ? *

OUI (nb d'heures =) NON

Le doctorant est-il dans une dynamique de publication de ses résultats ? *

OUI NON

Le conseil de l'Ed E-S recommande que les membres du comité aient un entretien particulier avec le doctorant (sans les encadrants), puis avec les encadrants (sans le doctorant) pour discuter du déroulement de la thèse. Ces entretiens ont-ils eu lieu ?

OUI NON

Le comité a-t-il noté des difficultés, de quel ordre que ce soit, préjudiciables à la progression de la thèse ?

OUI NON

Rapport :

Points forts de la thèse

Interrogations

Recommandations

Le comité est-il favorable à une inscription en thèse pour l'année suivante ?

(Justification obligatoire pour une demande dérogatoire d'inscription en 4^{ème} année, sur feuille libre)

OUI NON

Pour une demande dérogatoire d'inscription en 4^{ème} année, le comité propose-t-il des recommandations permettant de jalonner la fin de thèse ?

NON APPLICABLE OUI NON

Si oui, veuillez en donner les détails sur feuille libre

NOM, PRENOM ET SIGNATURE DES MEMBRES DU COMITE (obligatoire pour les membres extérieurs à l'ED) ET DU DOCTORANT :

* Le comité prendra soin d'attirer l'attention du doctorant sur le fait que ces critères sont importants pour prétendre être qualifié par sa section CNU, si le doctorant souhaite se présenter sur des postes de maître de conférences (critère à moduler en fonction de la section CNU d'appartenance)



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).





ED ES DIJON - BILAN FINANCIER ANNEE 2012

Dotations 2012	Montants	
Fond Doctorants	24 423,00 €	
Crédit Recherche	58 408,00 €	
Virement SPIM Dijon Remboursement ES Besançon	1 644,53 €	
Virement CARNOT - Participation à la Rentrée de l'ED	837,00 €	
Virement SPIM - Participation à la Rentrée de l'ED	837,00 €	
	86 149,53 €	
Centres de Dépenses	Détail	Montant Total
1. Affranchissement, Location Copieur, Fournitures, Papier A4, Impressions Elections ED....		5 673,15 €
Rentrée Communes des ED UB	2511,76	
Fonctionnement : Affranchissement, Location Copieur, Reprographie, Fournitures	1486,99	
Site Web : Hébergement / Refonte	1674,4	
2. Organisation : Conférences - Séminaires - Réunions		1 322,14 €
Hébergement - Restauration	393,53	
Frais de Déplacement	928,61	
3. Formation : Spécifiques - Professionalisantes		11 101,20 €
Formation Sud Performance : Pour les Encadrants de Thèses 11 Participants	4906,2	
Heures complémentaires Formations Spécifiques	6195	
4. Aides aux Doctorants : Bourses de Mobilité - Remboursement à une Société Savantes - Aides Exceptionnelles		41 039,70 €
Bourse de Mobilité	31741,5	
Bourse de Cotutelle	1000	
Bourse à titre Exceptionnelle	6500	
Aide à la Formation	1555,2	
Remboursement à une société savante	243	

5. Organisation du Concours des Allocations		4 636,02 €
Hébergement	1064,65	
Restauration - Midi et Soir	2852,96	
Transport	483,98	
Divers (Pauses, Recommandé...)	234,43	
6. Investissement : Matériel Informatique - Logiciel		3 406,34 €
Matériel : Portable - VidéoProjecteur pour concours Allocations	2693,39	
Logiciels	395,33	
Petit Matériel	317,62	
7. Organisation des Journées Thématiques : Dijon - Besançon		1 000,00 €
Journée Thématique : Biogéosciences	1000	
8. Régularisation : Factures 2011		383,91 €
	<i>Dotations</i>	<i>Dépenses</i>
Total	86 149,53 €	68 562,46 €

Solde 17 587,07 €

Engagements comptables en cours au 13/11/2012	
Cartouches Imprimantes Couleurs (x2)	1500,45
Fournitures ED (carton archives, dossiers, sous dossiers, pochettes, stylos, etc..)	500
Bourses de Mobilité	3100
Batterie Dell	180
Participation VidéoConférence Gabriel	2600
Frais de Déplacement	800
Total des Engagements comptables au 13/11/12	8680,45
Bourses attribuées en attente de pièces	3 400,00 €
Solde au 13/11/2012	5 506,62 €

Pour information : Montant des Bourses de Mobilité annulé par les participants en 2012 2 600,00 €



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).



Budget Besançon



ÉCOLE DOCTORALE
PRES | Bourgogne | Franche-Comté
Environnements - Santé

Dotations	Crédit	
TOTAL CREDITS OUVERTS	32138	
	32138	
Centre de Dépenses	Manque	Montant engagé
Fonctionnement : Affranchissement, Location Copieur, Reprographie, Fournitures		967,97
Aides aux Doctorants : Bourses de Mobilité - Remboursement à une Société Savantes - Aides Exceptionnelles		6517,97
Organisation du Concours des Allocations		1766,53
Organisation du Forum des Jeunes Chercheurs (150 participants)		5577,07
Investissement : Matériel Informatique - Entretien du Site Web - Aménagement des nouveaux bureaux (armoires)		2234
Remboursement frais de déplacement		1168,74
		18232,28

SOLDE : 13905,72

Dépenses prévues avant le 31/12/2012
FOURNITURES : 300
BOURSES MOBILITES : 1000
FRAIS DE DEPLACEMENT : 200



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).

